

**OBJET : AMENAGEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE DE QUARTIER ALEXANDRE DUMAS
Avenant n° 1 au lot n° 2 : Menuiseries intérieures**

Le Conseil,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le marché sur Mise en Concurrence Simplifiée du 16 octobre 2003 relatif à l'opération citée en objet,

Vu le projet d'avenant n° 1 à ce marché,

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transport circulation et stationnement.

A la majorité des membres du Conseil, les membres du groupes « Union pour un nouvel Aubervilliers » s'étant abstenus,

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : AUTORISE, Monsieur le Maire a signer l'avenant n° 1 au marché passé avec la Société S.E.E. D.S.M. pour la prestation citée en objet.

Cet avenant sanctionne une plus value de 2 978,04 € T.T.C. portant le montant du marché de 14 457,25 € TTC à 17 435,29 € TTC

La dépense correspondante sera imputée au budget communal de l'exercice en cours sur le 102-2313-422

LE MAIRE,